

Des structures d'accueil collectif en couches lavables

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

C.A. du Pays Viennois

Espace Saint Germain 30 Avenue Général
Leclerc
www.paysviennois.fr



OPTIGEDE
Administrateur
ADEME
administrateur.optigede@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé PREVENTION DES DECHETS,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Les textiles sanitaires représentent plus de 16% des OMR collectées sur le territoire (données 2010 issues de la campagne de caractérisation), contre 11% au niveau national (Modecom 2007). Les couches jetables constituent la majeure partie de ces quantités. Sur la base de ces constats et avec la volonté du secteur de la petite enfance, ViennAgglo a pris le sujet à bras le corps.

Fin 2010, ViennAgglo établit un partenariat avec l'association « Maternons Ensemble » pour les accompagner dans la promotion des couches lavables sur le territoire. Cette collaboration s'est rapidement formalisée par deux initiatives : l'expérimentation pendant 4 mois de l'utilisation de couches lavables dans 2 structures collectives et la mise à disposition des ménages de kits d'essais des couches.

L'expérimentation dans les 2 milieux d'accueil s'avérant concluante, l'utilisation des couches lavables a été généralisée à l'ouverture d'un nouvel établissement dans la commune de Vilette-de-Vienne (la crèche « Fleur de Pyrus »). **Cette structure de 24 places, construite selon un modèle de développement durable, fonctionne depuis décembre 2011 en couches lavables.** En 2013, une autre structure du même modèle est prévue.

ViennAgglo s'est également impliqué dans un groupe de travail piloté par le Conseil Général de l'Isère en vue de produire un référentiel pour l'utilisation des couches lavables en structures collectives. Le référentiel est aujourd'hui finalisé et impose certains critères d'aménagement aux nouveaux établissements qui souhaiteraient bénéficier de fonds provenant du Conseil Général.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois assure plusieurs compétences en matière d'environnement, de réduction et gestion des déchets. En traitant la thématique des couches lavables, elle poursuit les objectifs suivant :

- **réduire la production de déchets issus de textiles sanitaire du territoire** ;
- **réagir positivement à de nouvelles ou futures législations** (obligation de fournir les couches en milieu d'accueil collectif et réduction des tonnages de déchets) ;
- **démontrer l'exemplarité de la collectivité** en adoptant des politiques et actions écoresponsables.

Résultats quantitatifs:

La **phase de test dans 2 structures** a permis d'éviter la production de **118 kg** d'ordures ménagères à incinérer.

Une nouvelle crèche **accueille 24 enfants en couches lavables**.

Résultats qualitatifs :

La phase de test a permis d'apporter toute la **crédibilité nécessaire** à la généralisation à une structure complète.

Le personnel de la crèche fait preuve de beaucoup **d'enthousiasme à l'utilisation des couches lavables**.

Production d'un **référentiel** reprenant des critères d'équipement d'un établissement pour accueillir des enfants en couches lavables.

L'utilisation de couches lavables sur le milieu d'accueil influe sur le comportement des parents, **plusieurs ont décidé d'adopter ces gestes aussi à la maison**.

MISE EN OEUVRE

Planning:

- **En 2010**: capitalisation de retours d'expériences et visites de structures collectives en France où les couches lavables sont utilisées en fonctionnement. Enquête pour sélectionner les couches qui seront testées (apparition de rougeurs, d'érythèmes, d'odeurs, de fuites). 3 modèles sont retenus. Élaboration d'un protocole d'utilisation.
- **Novembre 2010 à Février 2011** : expérimentation dans 2 structures d'accueil volontaires à ViennAgglo (Halte garderie de Malissol- 9 familles et EAJE des Cèdres – 10 familles). Une halte-garderie a été testée afin d'évaluer la faisabilité avec des enfants en court séjour. Utilisation de couches 2 en 1, composées d'une culotte imperméable en PUL (polyuréthane laminé), et d'une couche en coton et / ou chanvre pouvant être lavée en cycle long à 60 ° C, afin d'éliminer tout germe, avec éventuellement des inserts de la même matière pouvant être insérés en supplément lors des siestes notamment. Le lavage était réalisé en interne.
- **Décembre 2010**: signature d'une convention de partenariat avec l'association « Maternons

Ensemble » pour : la mise à disposition des parents adhérents de kits d'essai de couches lavables et l'accompagnement pratique de l'utilisation des couches.

- **Mars 2011** : évaluation de la phase test, finalisation d'un protocole d'utilisation, sélection des modèles de couches satisfaisants.
- **Novembre 2011**: ouverture de la crèche « Fleur de Pyrus ».
- **Décembre 2011** : mise en place effective du fonctionnement de la nouvelle structure d'accueil en couches lavables. Ce sont les professionnels des structures ayant réalisé la phase test qui ont formé le personnel de la nouvelle crèche. Il n'y a pas de répercussion du coût des couches lavables sur le forfait des parents. Deux familles n'ont pas souhaité l'utilisation de couches lavables pour leurs enfants. L'entretien des couches est réalisé par un prestataire externe.
- **2011** : participation au groupe de travail du Conseil Général 38 sur l'élaboration d'un référentiel sur l'utilisation des couches lavables en structures collectives.
- **2013** : construction d'une nouvelle structure collective à Chonas l'Amballan (sur le même modèle).

Année principale de réalisation:

2010

Moyens humains :

Le chargé de mission prévention.

Directrice et directrice adjointe du Pôle Petite Enfance.

Professionnels d'accueil de la petite enfance.

« Maternons Ensemble ».

Moyens financiers :

- Kit de couches lavables = 6.000€ (subventionné partiellement par l'ADEME).

Moyens techniques :

- Équipement de la crèche en couches lavables.
- Support de sensibilisation.

Partenaires mobilisés :

- « Zébulange » en Alsace pour la fourniture des couches lavables.
- Prestataire externe de lavage de couches à Lyon. Des contacts sont entrepris avec une structure d'insertion (« Quotidien Service Tout Serv ») qui pourrait effectuer l'entretien à l'avenir.
- Le Conseil Régional de l'Isère
- Le Service de la Protection Maternelle et Infantile permettant un travail en étroite collaboration avec les infirmiers en puériculture, les psychomotriciens, les médecins de PMI, les sages-femmes de PMI et les assistants de service social.
- Les relais assistantes maternelles (Ram) ont collaboré à l'étude de faisabilité.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

La mise en place des couches lavables en fonctionnement dans la nouvelle structure de Villette-de-Vienne permettra déjà d'avoir un premier retour, pour développer le même fonctionnement à la future structure prévue à Chonas l'Ambellan.

Difficultés rencontrées :

Les personnes engagées dans la nouvelle crèche ont démontré une sensibilité environnementale pour faire partie du personnel.

Le personnel de la nouvelle crèche a été formé à l'utilisation des couches lavables par des collègues des 2 crèches ayant réalisé la phase test.

Le Conseil Régional encourage le secteur par l'octroi de fonds conditionnés au respect d'un référentiel d'équipement pour permettre l'accueil d'enfants en couches lavables.

Recommandations éventuelles:

Réaliser une phase test au préalable pour :

- Impliquer directement
- valider un protocole d'utilisation ;
- former le personnel ;
- tester des modèles de couches ;
- anticiper sur les surcharges de travail ou dysfonctionnements que peut occasionner l'usage des couches lavables ;
- régler les gestes quotidiens pour respecter l'hygiène ;
- évaluer si la gestion de l'entretien en interne ou externe est adéquate, etc. On note que le fonctionnement est plus aisé si l'entretien des couches lavables est géré par le milieu d'accueil plutôt que par les parents.

L'étude de faisabilité est une première opportunité pour associer largement les futurs utilisateurs (personnel petite enfance) et établir des partenariats forts avec les professionnels de la petite enfance.

Vigilance à l'introduction de couches lavables chez des enfants en apprentissage de la propreté.



Type de programme :

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.